



ACTUS AFFELNET-LYCEE

& Service en ligne Affectation

Infos du 06 juin 2024

ALERTES

Rappel :

- Les décisions d'orientation basculent du SLO vers AFFELNET dès validation de la famille dans le SLO. Possibilité aussi de les saisir manuellement.
- Les vœux de 2nde GT à capacités contraintes (Arts, Euro, LV3) ne sont pas DEROGATOIRES, merci de bien vouloir supprimer les dérogations saisies dans Affelnet-Lycée.

Contrôle à réaliser : Liste des élèves en non-conformité vœux / DO : **AFFELNET-LYCEE > Saisie des vœux en établissement > Liste des élèves en non-conformité vœux / décisions d'orientation.**

- **ATTENTION : ADRESSES A TRAITER** : Correctifs à effectuer pour les adresses non valides : **AFFELNET-LYCEE > Saisie des vœux en établissement > Adresses à traiter** permettant l'édition correcte de la notification d'affectation.
Si cette action n'est pas réalisée, l'impression des notifications d'affectation pour les lycées ne pourra pas être réalisée.
- Toutes les candidatures nécessitent que soient renseignées les notes et/ou les évaluations (après intégration du LSU pour le palier 3^{ème}).

ACTIONS A REALISER

- La saisie des vœux PassPRO-PassCCD-PassSTL doit être réalisée **obligatoirement** afin que les bonus soient appliqués.
- **Saisie des vœux complémentaires en voie professionnelle** pour les élèves non sécurisés jusqu'au **vendredi 14 juin 2024, 12h00** :
Nouveauté 2024 : La liste des élèves de votre établissement non assurés d'une affectation en voie professionnelle est disponible dans le menu : **AFFELNET-LYCEE > Saisie des vœux en établissement > Résultats provisoires > Liste des élèves.**
Nouveauté 2024 : La liste des places disponibles est disponible dans le menu : **AFFELNET-LYCEE > Saisie des vœux en établissement > Résultats provisoires > Places disponibles**
Cf. Guide technique de saisie en page 25
- **Renseigner les Consignes Chef d'établissement (Origine et Accueil)**
Nouveauté 2024 : Chaque établissement d'accueil devra indiquer dans les consignes du CE d'accueil le délai maximal d'inscription dans son établissement.
Il est nécessaire de les valider pour pouvoir accéder au sous-menu Diffusion des résultats > Editions des notifications.
Les consignes chef d'établissement d'origine n'ont plus besoin d'être validées.
Si vous souhaitez en indiquer, il est nécessaire de les valider, pour pouvoir accéder au sous-menu **Diffusion des résultats > Edition des notifications.**
Pour rappel, les consignes du chef d'établissement ne sont plus obligatoires.
- La fonctionnalité **Validation Chef d'Etablissement** vous permet de vérifier que l'ensemble de vos saisies sont complètes. Son utilisation est primordiale pour le bon fonctionnement d'AFFELNET 1. Nous vous remercions de bien vouloir l'utiliser lorsque vous pensez avoir terminé l'ensemble des contrôles et opérations de saisies de vos élèves.

DATES CLÉS

31 MAI 2024

Début des importations
LSU

6 JUIN 2024

12 HEURES

Fin des importations
LSU

7 JUIN 2024

12 HEURES

Fin de saisies des notes
pour le palier 2nde

7 JUIN 2024

Fermeture AFF-LYC,
à 12h00.

11 JUIN 2024

Ouverture AFF-LYC,
matin
Mise à disposition de
la fonctionnalité
« validation CE »

13 JUIN 2024

Prochaines ACTUS
AFFELNET-LYCEE

COLLÈGES

COLLÈGES
LGT / LPO /
LP

COLLÈGES
LGT / LPO /
LP